

## Affaire Omar Raddad : l'ADN retrouvé sur les scellés n'est pas celui du jardinier



Ghislaine Marchal, une riche veuve de 65 ans habitant à Mougins (Alpes-Maritimes), avait été retrouvée morte dans sa villa le 23 juin 1991, tuée à coups de couteau.

Le parquet de Nice a indiqué lundi 10 octobre que les empreintes génétiques retrouvées en 2015 sur trois scellés de l'affaire Omar Raddad ne "matchent" ni avec celles du jardinier marocain accusé du meurtre dès 1991, ni avec celles des autres suspects potentiels désignés par son avocate.

Le procureur de Nice Jean-Michel Prêtre a cependant précisé que la comparaison de ces traces, retrouvées sur deux portes et un chevron, n'a pas encore été faite avec le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (Fnaeg), permettant de déterminer une éventuelle correspondance avec une personne répertoriée dans ce fichier.

C'est sur ces deux portes qu'avaient été écrites les inscriptions "Omar m'a tuer" et "Omar m'a t" avec le sang de la victime.

"On va aller au bout du possible", a assuré le procureur de Nice, en attendant la comparaison de ces traces ADN avec celles de personnes de l'entourage de la victime, pour lesquelles l'avocate d'Omar Raddad, Sylvie Noachovitch, avait demandé un recoupement.

Ghislaine Marchal, une riche veuve de 65 ans habitant à Mougins (Alpes-Maritimes), avait été tuée à coups de couteau le 23 juin 1991 dans sa villa. Accusé du meurtre dès le début de l'affaire, son jardinier Omar Raddad avait été condamné en 1994 à 18 ans de réclusion criminelle, avant de bénéficier d'une libération conditionnelle en 1998, en raison de la grâce présidentielle partielle accordée par Jacques Chirac. D'autres traces ADN ne correspondant pas à celles d'Omar Raddad avaient déjà été retrouvées sur le lieu du crime, mais la justice lui avait refusé l'ouverture d'un nouveau procès en 2002.

[>>> À lire aussi : "Omar m'a \(vraiment\) tuer ?" : le détail qui sème le doute](#)